

ALGERIE TELECOM
Direction Opérationnelle Des Télécommunications de Chlef
Sous-direction Technique

Réf : AT/DO Chlef/ SDT /DRA / N° 815 / 24

Chlef , le 12/06/2024

A

Monsieur le Gérant de l'entreprise

AMEUR MOHAMED
HAY SONELGAZ OUED SLY
WILAYA - CHLEF

OBJET : Mise en demeure

Vous êtes mis en demeure de reprendre les travaux de raccordement des sièges de l'ANIE de Benairia et Zeboudja, abandonnés depuis la date du 02 /06/2024 à ce jour, dans un délai de 48 heures, dès la réception de ladite mise en demeure.

Faute de quoi nous serons dans l'obligation de procéder à la résiliation unilatérale du contrat en question aux torts de votre entreprise.

Le Directeur



**Directeur Opérationnel
des Télécommunications
de Chlef**

Signé: ETTOUIL Nabil